



## OLÉRON ZÉRO DÉCHET 2015-2017

La Communauté de communes de l'île d'Oléron s'est engagée fin 2014, en partenariat avec l'ADEME, dans le programme « Oléron Zéro Déchet ». Impulsé et soutenu par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et l'ADEME, ce programme vise à réduire les déchets, le gaspillage sous toutes ses formes, mais aussi à mieux utiliser nos ressources, qui ne sont pas inépuisables, dans un principe d'économie circulaire.

Nous sommes tous concernés : les administrations, qui vont devoir être exemplaires ; les citoyens, qui vont s'engager dans de nouvelles démarches ou partager leurs expériences ; les professionnels, en réduisant leurs déchets et en optimisant les matières premières.

### Action 0 – Animation et évaluation de la démarche et du programme

L'action « zéro » sera déclinée pendant les trois années du programme. Elle permettra d'assurer une gouvernance participative tout en assurant une évaluation régulière du projet et son recadrage éventuel.

#### Action 0.1 :

Recrutement d'un(e) chargé(e) de mission pour assurer le suivi et l'animation du programme

*Mai 2015*

#### Action 0.2 :

Constitution d'un comité de pilotage « économie circulaire / déchets ». Définition des objectifs

*Avril 2015*

#### Action 0.3 :

Constitution de groupes de travail pour chaque projet. Information des partenaires identifiés

*A partir de mai 2015*

#### Action 0.4 :

Réalisation de caractérisations sur les déchets

*Démarrage Juillet 2015*

#### Action 0.5 :

Communication sur le programme et les coûts du service

*A partir de Mars 2015*

#### Action 0.6 :

Partage des connaissances / retour d'expérience (fiches méthodes)

*A partir de Mars 2015*

### Action 1 – Accompagner les acteurs économiques dans une démarche d'économie circulaire et de développement durable

Le rôle des acteurs économique est prépondérant dans la mise en œuvre d'une démarche d'économie circulaire. Outre leurs actions de productions de biens et de services, et d'utilisation de ressources et de production de déchets, ils sont le premier maillon de l'acte de consommation et disposent donc d'un fort levier d'action.

#### Action 1.1 :

Chartes d'engagement volontaire des entreprises « Ressources/Déchets »

*A partir de Juin 2015*

#### Action 1.2 :

Accompagnement à la mise en place de la consigne des emballages

*A partir de Janvier 2016*

#### Action 1.3 :

Accompagnement à la dématérialisation des factures

*A partir de Juin 2016*

#### Action 1.4 :

Développement d'une offre de formation pour les acteurs du territoire (maîtres d'ouvrage, acteurs du BTP, commerces de proximité, hébergeurs de tourisme etc...) - *Janvier 2017*

#### Action 1.5 :

Exemplarité des collectivités : Charte administration responsable au sein de l'ensemble des communes de l'île d'Oléron  
*Juin 2015 : Elaboration de la charte – Septembre 2015 : signature des chartes et accompagnement*

### FOCUS SUR LES CHARTES D'ENGAGEMENT VOLONTAIRES DES ENTREPRISES :

L'objectif est d'expérimenter et partager, selon les types d'entreprises, des actions adaptées pour la mise en œuvre de l'économie circulaire, sur chacun des points suivants :

- Approvisionnement durable et relation avec les fournisseurs,
- Eco-conception des produits,
- Emballages mis le marché, consigne,
- Sensibilisation du personnel et communication auprès des clients,
- Recyclage et réutilisation des déchets.

Ces chartes d'engagement s'inscriront dans un dispositif global en faveur du développement durable avec plusieurs volets : Ressources/déchets, Energie renouvelable, Accessibilité PMR etc ...



## OLERON ZERO DECHET 2015-2017

### Action 2 – Démarche d'écologie industrielle et territoriale

L'écologie industrielle et territoriale vise à comprendre comment circulent les flux de matière, d'eau et d'énergie au sein d'un territoire et à construire des stratégies de développement durable innovantes basées sur l'optimisation des flux de ressources, afin de renforcer la compétitivité des entreprises engagées, de maintenir les emplois locaux tout en limitant les impacts environnementaux. Elle permet également de mettre en œuvre des partenariats locaux pour réaliser ces synergies.

#### Action 2.1 :

Recherche de synergies Matières / Déchets sur deux zones d'activité et sur la filière « Poisson »  
Septembre 2015

#### Action 2.2 :

Création d'une méthode de diagnostic « Ressources/Déchets » pour les entreprises  
Janvier 2016

#### FOCUS SUR LA RECHERCHE DE SYNERGIES MATIERE/DECHETS :

La première étape consiste à identifier les flux de matières utilisées et déchets produits par l'ensemble des entreprises concernées, puis d'analyser et d'identifier des synergies de mutualisation (par exemple collecte de cartons, de consommables informatiques, etc...) ou de substitution (réutilisation matière de déchets produits par d'autres comme les cartons ou des chutes de ferraille).

### Action 3 – Développement et promotion de l'économie du partage et de la fonctionnalité

L'économie du partage, ou la consommation collaborative, est un concept qui s'est largement développé ces dernières années, notamment dans les secteurs urbains. Voiture, électroménagers, équipements de loisirs, mais aussi connaissances et savoirs, tout peut se partager ! A l'échelle du territoire Oléronais, l'objectif est de promouvoir les actions déjà en place et de donner accès au plus grand nombre pour une consommation responsable.

#### Action 3.1 :

Création d'un portail internet d'échange de services (cours, réparation, prêt/location d'objets ...)  
Janvier 2016

#### Action 3.2 :

Organisation de Journées de la réparation et de cours / partage d'expériences  
Avril 2016

#### Action 3.2 :

Mutualisation des ressources des collectivités et recours au don aux associations  
Avril 2015

### Action 4 – Sensibilisation à la consommation responsable et actions citoyennes

#### Action 4.1 :

Sensibilisation au gaspillage alimentaire  
Septembre 2015

#### Action 4.2 :

Sensibilisation au jardinage au naturel  
Mars 2016

#### Action 4.3 :

Sensibilisation pour Zéro déchets dangereux  
Mars 2017

#### Action 4.4 :

Nettoyage de plages et actions citoyennes volontaires  
Septembre 2015

### Action 5 – Promotion et développement de solutions locales de réemploi, réparation et réutilisation,

Le réemploi, la réparation et la réutilisation permettent de donner une deuxième vie à nos objets.

#### Action 5.1 :

Edition d'un guide du réemploi  
Juillet 2016

#### Action 5.2 :

Création d'une bourse déchets locale  
Septembre 2015

#### Action 5.3 :

Promotion de la Ressourcerie  
Juin 2015

#### Action 5.4 :

Organisation de zones du réemploi et éco-brocantes – Septembre 2015

#### FOCUS SUR LA BOURSE DECHETS :

Une « bourse déchet » est une plateforme où les entreprises indiquent les déchets qu'elles produisent (ex : palettes, touret, cageot, cintres etc ...), et qui peuvent intéresser d'autres personnes (particuliers, associations, écoles, etc). Il existe une bourse déchet au niveau régionale mais qui n'est pas utilisée localement.



## OLERON ZERO DECHET 2015-2017

### Action 6 – Développement et mise en œuvre d'actions de prévention des déchets

La Communauté de communes de l'île d'Oléron est engagée depuis 2007 dans le compostage individuel pour la prévention des déchets, et depuis 2010 dans un programme local de prévention des déchets en partenariat avec l'ADEME pour 5 ans. Les actions prévues ci-après seront inscrites dans le nouveau programme 2016-2020.

#### Tarification incitative

**Action 6.1 :**

Etude pour la mise en place de la tarification incitative des particuliers  
2017

**Action 6.2 :**

Etude pour l'extension de la tarification incitative à tous les professionnels  
2016

#### Gestion des déchets organiques

**Action 6.3 :**

Compostage de proximité (à domicile et collectif)  
Mars 2015

**Action 6.4 :**

Mise à disposition de poules et animation d'un réseau de garde  
Septembre 2015

**Action 6.5 :**

Valorisation des déchets organiques en milieu scolaire (poules, composteurs, .)  
Septembre 2015

**Action 6.6 :**

Etude pour la collecte séparée des bio-déchets des gros producteurs et usagers en secteurs urbains  
Lancement en septembre 2015

### FOCUS SUR LA COLLECTE DES BIO-DECHETS DES GROS PRODUCTEURS ET SECTEURS URBAINS

Actuellement, en dehors du compostage individuel proposé aux particuliers qui disposent d'un jardin, il n'existe aucune solution de collecte et de traitement des bio-déchets produits sur le territoire.

Une étude, menée en partenariat avec l'ADEME et la Région Poitou-Charentes, sur la faisabilité d'implantation d'un méthaniseur sur le territoire a été réalisée. Les conclusions de l'étude sont qu'une telle installation n'est pas appropriée sur le territoire, en termes de gisement de déchets et de disponibilité foncière. Toutefois, le futur centre de traitement multi-filières d'Echillais sera en mesure d'accueillir et traiter les bio-déchets collectés séparément.

Ainsi, une étude sur la collecte des bio-déchets des gros producteurs (supermarchés, commerces alimentaires, restaurants, halle à marée, etc...) mais aussi des particuliers qui ne peuvent composter (pas de jardin), sera réalisée.

#### Réduction des déchets végétaux

**Action 6.7 :**

Accompagnement à la gestion différenciée des espaces verts  
A partir de Septembre 2015

**Action 6.8 :**

Promotion du broyage de végétaux en paillage  
Avril 2015

**Action 6.9 :**

Intégration des espèces végétales dans les documents d'urbanisme  
2015-2016

**Action 6.10 :**

Partenariat avec les jardinerie pour la promotion du jardinage au naturel  
Avril 2015

**Action 6.11 :**

Guide de prévention et gestion des déchets à l'attention des entreprises d'espaces verts  
Juin 2015

#### Prévention des déchets du BTP

**Action 6.12 :**

Formation des acteurs du BTP à la déconstruction durable  
Janvier 2016

**Action 6.13 :**

Guide de prévention et gestion des déchets à l'attention des entreprises du BTP  
Juin 2015



## OLERON ZERO DECHET 2015-2017

### Action 7 – Recherche et développement de solutions locales de valorisation des déchets

<b>Action 7.1 :</b> Constitution d'une banque de données des filières de recyclage <i>Janvier 2016</i>	<b>Action 7.2 :</b> Etude pour la valorisation énergétique des déchets résiduels <i>Mars 2016</i>	<b>Action 7.3 :</b> Etude pour la valorisation de la fraction ligneuse des déchets verts <i>Février 2015</i>
<b>Action 7.4 :</b> Développement de la filière locale de valorisation des plastiques <i>Partenariat / Développement</i>	<b>Action 7.5 :</b> Développement de la filière de valorisation des déchets ostréicoles <i>Partenariat</i>	<b>Action 7.6 :</b> Développement de la filière de valorisation des huiles de friture <i>Partenariat</i>
<b>Action 7.7 :</b> Valorisation des déchets de poissons <i>Partenariat</i>	<b>Action 7.8 :</b> Valorisation du plâtre <i>Janvier 2016</i>	<b>Action 7.9 :</b> Valorisation du polystyrène <i>Partenariat</i>
<b>Action 7.10 :</b> Mise en place d'une collecte préservante des métaux pour éviter le vol et limiter les effractions sur les sites. <i>Mars 2015</i>		

### FOCUS SUR LA VALORISATION DE LA FRACTION LIGNEUSE DES DECHETS VERTS :

L'objectif est de trouver une solution alternative au compostage pour la fraction ligneuse des déchets végétaux, par valorisation énergétique notamment (production de pellets, plaquettes, etc...), ou valorisation matière (paillage).

#### **La Communauté de communes de l'île d'Oléron, territoire pilote en matière de développement durable**

##### L'Agenda 21 de la Communauté de communes de l'île d'Oléron :

Engagé en décembre 2010, l'Agenda 21 "Oléron durable" de la Communauté de communes de l'île d'Oléron a été reconnu Agenda 21 France en 2011. La Communauté de communes s'est engagée fin 2014 dans un Agenda 21 acte II, en cours d'élaboration. Son objectif est de concilier au mieux le développement économique local, la préservation de l'environnement et le bien-être de tous en garantissant aux générations futures des conditions de vie optimales.

La construction de cet Agenda 21 local est possible grâce à la mobilisation des habitants, des associations et des acteurs socio-économiques locaux.

##### Le Programme Local de Prévention des Déchets de la Régie Oléron Déchets :

La Régie Oléron Déchets s'est engagée en 2010 dans un Programme Local de Prévention des Déchets en partenariat avec l'ADEME sur cinq ans. Les actions qui composent ce programme sont en adéquation avec l'Agenda 21 local.

Ce programme a permis d'amorcer la réduction des déchets avec une diminution de près de 12% en cinq ans. Son objectif est d'accompagner vers un changement de comportement face à la consommation et à la production de déchets, de façon durable.

##### Appel à projet Territoire à énergie positive pour la croissance verte et plateforme de rénovation énergétique de l'habitat privé :

Lauréate de ces deux appels à projets, la Communauté de communes souhaite faire de l'île d'Oléron un territoire pilote en matière de lutte contre le réchauffement climatique.

#### **Pour plus d'information sur Oléron Zéro Déchets :**

Marianne GIRARD, Chef de service de la Régie Oléron Déchets

59 route des allées, 17310 Saint-Pierre d'Oléron, 05.46.47.24.68, service.dechets@cdc-oleron.fr